

ATTERT

Dans la vallée d'Attert, le Maitrank peut être revisité

Un concours du meilleur maitrank est organisé par le syndicat d'initiative d'Attert. Nouveauté cette année: un maitrank classique ou revisité!

Le syndicat d'initiative du Val d'Attert entend contribuer à faire la renommée de cette boisson apéritive qu'est le maitrank, à encourager la fabrication artisanale, à favoriser les moments de partage qu'il permet.

Le syndicat d'initiative d'Attert, présidé par Jules Coibion, organise son concours de maitrank artisanal. Ce concours s'adresse à tous pourvu que le produit proposé ne soit pas fabriqué dans un but lucratif.

Nouveauté cette année, pour cette troisième édition, parallèlement à ce concours classique, se déroulera un concours de maitrank revisité. Ainsi, en plus des ingrédients fondamentaux, les participants pourront y ajouter les produits qui les inspirent.

Les participants devront déposer deux bouteilles de 75 cl ou d'un litre de leur maitrank du vendredi 28 mai au jeudi 3 juin.

Les bouteilles ne doivent avoir aucun signe permettant l'identification du participant. L'étiquette d'origine du vin est acceptée. Si une étiquette personnalisée existe, elle peut être jointe au dossier d'inscription.

L'organisation du concours donnera, dans la plus grande discrétion, un numéro de participation à chacune des bouteilles déposées. Les bouteilles seront conservées au frais dans l'attente du concours.

Le président Coibion précise: *«Les critères d'évaluation du jury porteront sur l'aspect visuel (5 points), le parfum de la préparation (5 points) et sur le goût (20 points). L'appréciation sur le goût portera sur le vin, l'orange et le sucre utilisés, sur le degré d'alcool ainsi que sur l'équilibre entre ces différents*

produits. Les cotations et une appréciation globale seront données par les membres du jury.»

Le concours et la proclamation des résultats se dérouleront, en principe, le samedi 5 juin, à la Marronnelle, rue de l'église, à Thiaumont, si la situation sanitaire le permet. À défaut, les lauréats seront avertis par courrier.

